



## Achat maison avec pilier de soutainement chez un voisin

Par **serge**, le **24/01/2011** à **22:41**

Bonjour,

je viens d'acheter une maison....2 piliers qui soutiennent un mur prennent appui sur le terrain d'un voisin...depuis plus de 60 ans..

il n'y a aucun doc.signés ...mais une autorisation verbale tres ancienne entre 2 anciens propriétaires...mon voisin me met en demeure de supprimer ces potaux..Impossible:la maison s'ecroulerai!!

puis-je opposer une prescription trentenaire???

est-il dans son bon droit????

ai je interet à plaider???

l'ancien propriétaire est-il responsable d'avoir rien dit??

slts et merci